



Atelier de concertation

Vaulx-en-Velin La Balme, La Tase, La Soie

Jeudi 10 mars 2022

Synthèse des échanges

Contexte

La concertation préalable sur le projet de tramway T9 s'est tenue du 23 août au 23 octobre 2021. Le bilan de cette concertation a été voté par les élus du SYTRAL le 10 décembre 2021. Depuis janvier 2022, le SYTRAL met en œuvre une concertation continue qui durera toute l'année 2022, jusqu'à l'enquête publique début 2023.

Dans ce cadre, et en partenariat avec la Ville de Vaulx-en-Velin et la Métropole à travers la Mission Carré de Soie, le SYTRAL a organisé un atelier à la mairie annexe Sud de Vaulx-en-Velin pour présenter les décisions prises par les élus sur T9 suite à la concertation préalable et échanger avec les riverains sur l'insertion fine du T9 dans les secteurs de La Balme, La Tase, La Soie. La présence de la directrice de la Mission Carré de Soie a permis d'ancrer le travail sur T9 dans le devenir du quartier, en cohérence avec le projet urbain porté par la Métropole.

Les commerçants et entreprises concernés par les impacts fonciers du projet avaient déjà été rencontrés lors d'une réunion dédiée en mairie de Vaulx-en-Velin le 21 janvier 2022. Suite à une demande de leur part, ils ont une nouvelle fois été rencontrés au début du mois de mars par la cheffe de projet T9 et la chargée de relations riverains, avant l'atelier dédié au secteur. Les intentions d'insertion du T9 dans le secteur leur ont été présentées à cette occasion.

Déroulé de la rencontre

La réunion s'est déroulée à la salle des fêtes de la mairie annexe Sud de Vaulx-en-Velin. Après un temps d'accueil par les élus, la garante de la concertation continue a présenté son rôle et les objectifs de cette phase de dialogue. Le SYTRAL a ensuite précisé les décisions prises à l'issue de la concertation préalable et leurs impacts sur le projet. La Mission Carré de Soie a rappelé les enjeux du projet urbain dans lequel s'insère le projet de T9 ; un focus a notamment permis d'aborder le sujet des mobilités dans leur ensemble dans le quartier.

Ensuite, le SYTRAL a expliqué les enjeux et solutions d'insertion de T9 dans les rues des secteurs La Balme, La Tase, La Soie. Les participants ont travaillé en petits groupes sur les insertions proposées, le fonctionnement des circulations et du stationnement dans le quartier avec T9 et les cheminements vers le tramway.

Participants

Au total, une trentaine de personnes ont participé à la réunion.



Pour évoquer le projet et échanger avec les participants, étaient présents :

- **Stéphane Gomez, adjoint au maire de Vaulx-en-Velin**
- **Isabelle Samaranch, directrice de la mission Carré de Soie à la Métropole de Lyon**
- **L'équipe du Sytral :**
 - **Sandie Sinapayel, cheffe de projet T9**
 - **Clément Bertinatti, ingénieur projet**
 - **Séverine Lardellier, responsable de la concertation**
 - **Marion Allard, chargée de relations riverains**
 - **Le maître d'œuvre**
- **Valérie Dejour, garante de la concertation continue**

Synthèse des échanges

Introduction

Stéphane Gomez, adjoint au maire de Vaulx-en-Velin, rappelle l'importance du projet pour la ville : T9 va relier les quartiers Vaudais entre eux d'une part, et faciliter la connexion au métro à Charpennes et Vaulx-en-Velin - La Soie d'autre part. Il rappelle par ailleurs que T9 favorisera également l'accès de tous à Vaulx-en-Velin.

Valérie Dejour, garante de la concertation continue pour la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), explique son rôle : dans la continuité de la concertation préalable, il s'agit de veiller à la qualité de la démarche de concertation, et à ce que les engagements du maître d'ouvrage soient mis en œuvre. Elle rappelle qu'elle n'intervient pas sur le fond des projets et qu'elle est à la disposition de tous pour faciliter les échanges.

Retours sur la concertation préalable et présentation du projet urbain dans lequel s'insère T9

Sandie Sinapayel, cheffe de projet T9, rappelle les ambitions du projet T9 et présente les enseignements de la concertation préalable à travers la diffusion d'une vidéo, à retrouver sur le site Internet du projet t9-sytral.fr.

Elle synthétise les enjeux d'insertion du projet T9 : il s'agit de répartir dans les rues empruntées par le tramway les différents usages de l'espace public. Cette démarche est réalisée en itération entre les études techniques et les échanges en concertation. L'objectif de la concertation continue est de finaliser ce travail d'itération avant décision des élus.

Isabelle Samaranch, directrice de la mission Carré de Soie, présente le projet urbain du Carré de Soie dans lequel s'insère T9, pour permettre aux participants d'appréhender l'évolution en cours du quartier. Elle en rappelle le périmètre et la richesse patrimoniale (usine Tase) et paysagère (canal de Jonage). Le territoire s'articule autour de deux pôles en développement : le pôle d'échanges



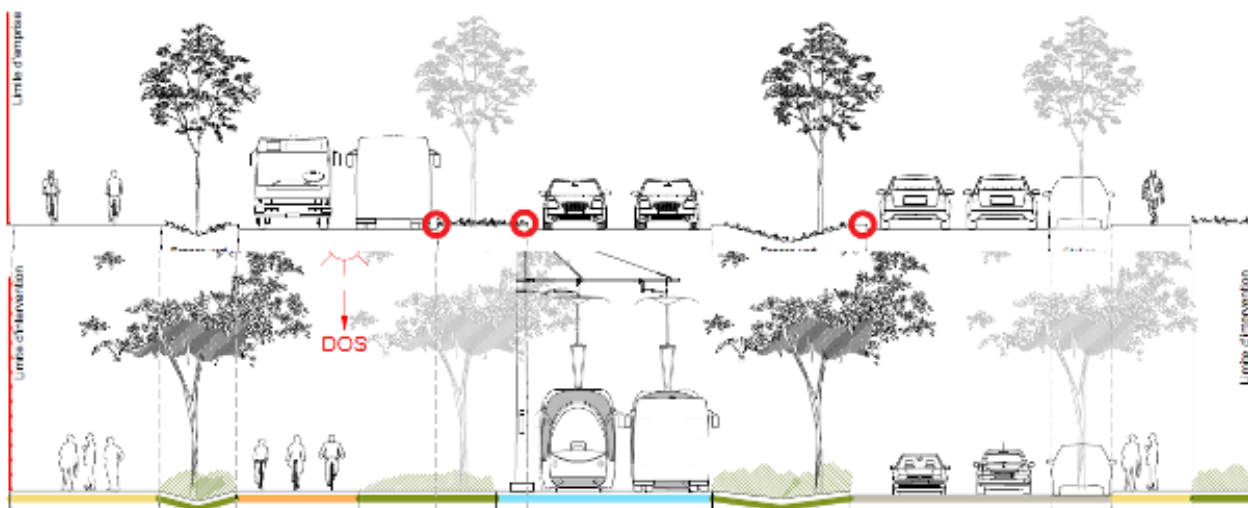
multimodal et le pôle de commerce et de loisirs. Les projets de construction mixte se poursuivent. Cette transformation urbaine s'accompagne du développement de l'offre de transport en commun : outre les lignes fortes existantes (Rhônexpress, métro A, T3, T7), le T9, le BHNS, et la Ligne de l'Est Lyonnais desserviront le secteur dans les prochaines années. Trois lignes des Voies lyonnaises (5, 10 et 11) y amélioreront par ailleurs les déplacements vélos.

L'insertion de T9 dans le secteur de La Balme

Sandie Sinapayel présente l'insertion de T9 sur le pont de La Soie existant. Cette insertion implique le maintien d'un sens de circulation dans chaque sens, la création d'un espace dédié à la Voie Lyonnaise et aux piétons. L'architecture actuelle du pont est préservée. L'image suivante est présentée :



Elle évoque ensuite l'insertion de T9 sur le Boulevard Urbain Est (BUE) et la manière dont les enseignements de la concertation ont été pris en compte dans le projet technique. L'insertion de T9 sur le BUE implique la mutualisation des circulations des bus et du tramway sur une plateforme commune, le maintien de deux sens de circulation automobile, et la préservation des aménagements végétalisés et des noues. Deux stations sont prévues : au niveau du carrefour avec la rue Garibaldi, et au niveau du secteur Catupolan à environ 150 mètres du centre des impôts. Le couloir bus actuel sera transformé en Voies Lyonnaises. Les coupes d'insertion suivantes sont présentées :



BUE : situation actuelle (image du haut) et situation projetée (image du bas)

- **Un participant s'interroge sur le fonctionnement des tourne-à-gauche depuis les rues qui débouchent sur le Boulevard Urbain Est.**

Sandie Sinapayel confirme que les tourne-à-gauche sont maintenus et que des aménagements dédiés sont prévus aux carrefours pour permettre ces débouchés sans perturber le fonctionnement global des circulations.

- **Un participant demande des précisions sur la circulation sur le nouvel axe dans le prolongement de la rue Brunel.**

Sandie Sinapayel explique que des études de circulation sont en cours en lien avec le projet urbain global pour déterminer si une ou deux voies de circulation seront créées sur ce nouvel axe.

L'insertion de T9 entre la rue Brunel et la place Cavellini

Sandie Sinapayel présente l'insertion de T9 dans la rue Brunel existante. Pendant la concertation préalable, des participants avaient demandé la piétonisation de la rue Brunel, l'implantation de commerces à proximité de la station, et avaient interrogé quant à l'aménagement de la place Cavellini.

Elle explique que le travail est encore en cours sur le sujet de la circulation rue Brunel. En ce qui concerne la station, celle-ci sera intégrée sur la place Cavellini, dans le cadre d'un aménagement approprié. Sandie Sinapayel précise que le projet T9 porté par le SYTRAL ne prévoit pas le réaménagement complet de cette place.

- **Un participant demande des précisions quant à cette insertion de la station sur la place.**

Sandie Sinapayel explique que la station sera située au niveau des arbres en pots actuels. Elle précise que le projet a un impact foncier sur le terrain de sport.



Un participant se désole que la desserte du quartier Chenier ait été oubliée. Il ne comprend pas pourquoi la circulation est réduite sur le pont de la Soie et sur le Boulevard Urbain Est.

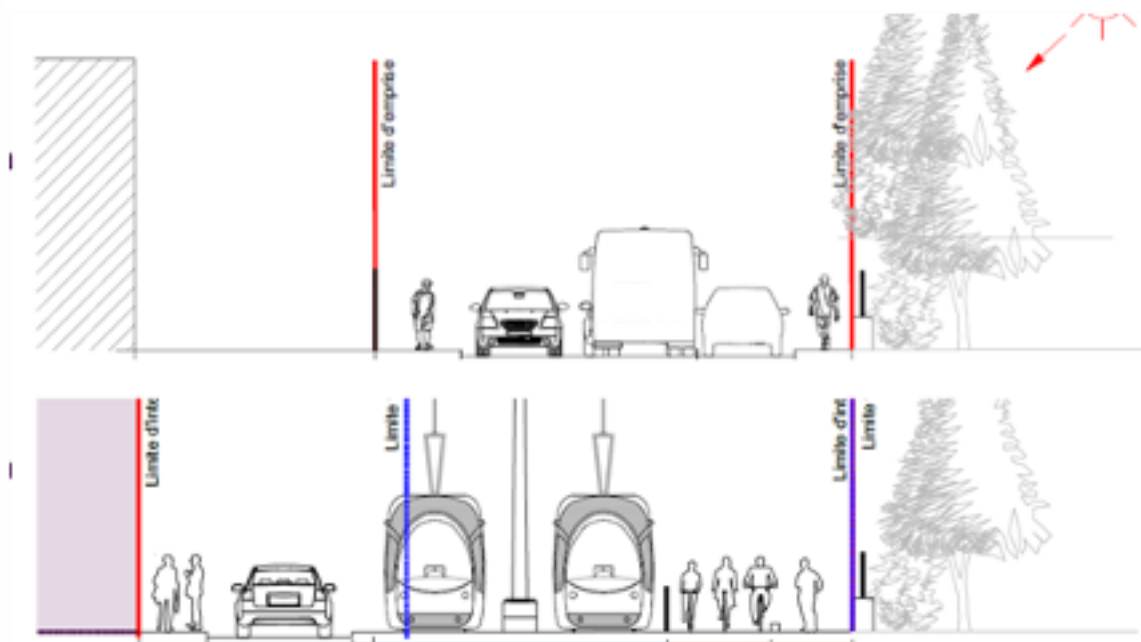
L'insertion de T9 sur l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté

Sandie Sinapayel rappelle les enseignements de la concertation préalable (maintien du stationnement sur le secteur, maintien des accès riverains et notamment des entreprises et de l'Esat, préservation des arbres et végétaux) et synthétise les interrogations exprimées (modalités du raccordement technique à T3 rue de la Poudrette, fonctionnement de la circulation et du stationnement, distance entre le terminus et le pôle d'échanges multimodal).

Elle rappelle les enjeux d'insertion sur ce secteur : l'aménagement du terminus de la ligne, la création d'itinéraires cyclables, la prise en compte du périmètre de l'architecte des bâtiments de France (ABF) lié à l'usine Tase, la conservation de l'usine Nylon.

Elle détaille le profil hétérogène de l'avenue Bataillon Carmagnole et présente les coupes suivantes : A noter que la circulation voiture sera maintenue en sens unique, de l'Ouest vers l'Est sur l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté entre la rue de la Poudrette et la rue Salengro.

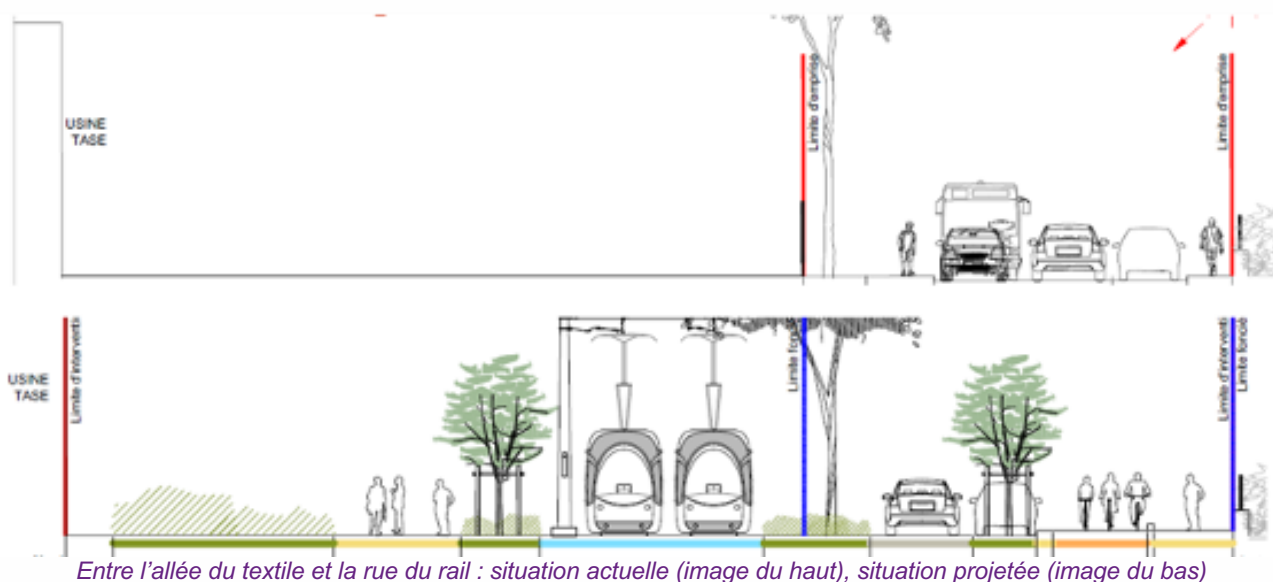
Entre la rue Salengro et l'allée du Textile, l'insertion de T9 sur cette portion resserrée implique un impact foncier sur les parkings des entreprises.



Entre la rue Salengro et l'allée du Textile : situation actuelle (image du haut), situation projetée (image du bas)



Entre l'allée du Textile et la rue du Rail, le parvis de l'usine Tase sera réaménagé à la demande de l'ABF. Le travail paysager permettra de créer un nouvel espace public dans le secteur. Par ailleurs, des places de stationnement seront restituées sur cette portion de l'avenue.



- **Un participant s'inquiète de la sécurisation des sorties de garage des résidences présentes au Sud de l'avenue.**

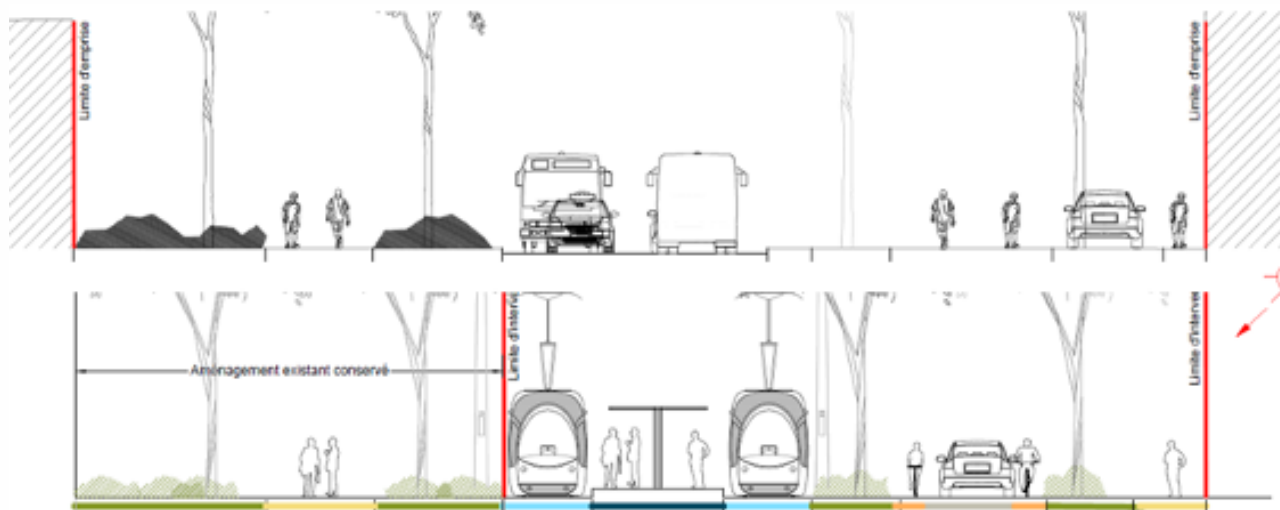
Sandie Sinapayel explique que chaque accès riverain sera pris en compte.

- **Un participant demande des précisions sur l'impact foncier sur les entreprises.**

Sandie Sinapayel confirme que le projet a un impact sur les parkings des entreprises, situés sur le parvis actuel de l'usine Tase.

Séverine Lardellier précise que les entreprises concernées ont déjà été rencontrées. Les échanges continuent.

En ce qui concerne l'insertion du terminus, Sandie Sinapayel explique que, sur la partie Ouest de l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté, les quatre alignements d'arbres classés seront préservés. Elle présente l'insertion suivante qui implique l'installation de la plateforme tramway en lieu et place de la voie automobile actuelle, et le partage de la voirie entre voitures et vélo, à l'emplacement du stationnement actuel.



Insertion de la station terminus avenue Bataillon Carmagnole : situation actuelle (image du haut), situation projetée (image du bas)

- **Un participant s'interroge sur l'articulation des voies de circulation du tramway et des voitures.**

Sandie Sinapayel confirme qu'entre la séquence devant le parvis de l'usine Tase et le pincement devant l'usine Nylon, le tramway et les voitures intervertissent leurs positions. Cet aménagement est nécessaire pour maintenir les accès livraisons à l'ESAT et aux entreprises.

- **Le même participant s'inquiète des nuisances sonores qui pourraient être générées par ce « zig-zag ».**

Sandie Sinapayel rappelle que la plateforme sera engazonnée au maximum, ce qui permet de limiter le bruit. Par ailleurs, les courbes seront les plus longues possibles pour limiter le bruit. Le maître d'œuvre précise que l'impact en termes de nuisances sonores est limité. Des précisions sur l'impact sonore du projet pourront être présentées d'ici fin mai.

- **Les participants demandent si les places de stationnement restituées seront dédiées aux résidents. Ils s'inquiètent des reports de stationnement dans le secteur de la petite Cité Tase, et constate que depuis l'arrivée de T3 et les projets de renouvellement urbain autour, le secteur est saturé.**

Sandie Sinapayel répond que la politique de stationnement relève de la compétence ville.

Stéphane Gomez, adjoint au maire de Vaulx-en-Velin, confirme que la saturation du stationnement constatée actuellement est un sujet de travail de la commune, à travers deux axes d'actions : d'une part l'évolution de l'offre de stationnement et d'autre part la verbalisation.

- **Un participant demande des précisions sur le positionnement du terminus.**

Sandie Sinapayel précise que le terminus sera situé entre la rue de la Poudrette et la rue du Rail.



Travail en groupes

Sur chacun des secteurs, les participants ont été invités à travailler en groupes sur les sujets suivants :

- **Points d'attention sur l'insertion proposée**
- **Questions spécifiques sur les accès aux entreprises et aux logements**
- **Suggestions pour améliorer les cheminements vers les stations**
- **Conditions de réussite de l'arrivée de T9.**

Voici les contributions exprimées secteur par secteur :

Sur le pont de la Soie et le BUE

- **Des inquiétudes sont exprimées quant au passage de T9 sur le pont de la Soie, déjà saturé. Des participants proposent d'utiliser le pont de la Sucrierie ou de créer un autre pont. Un groupe s'interroge quant à la solidité de l'infrastructure du pont de la Soie.**
- **La réduction de la circulation sur le BUE inquiète :**
 - Il est suggéré d'utiliser la voie de bus existante pour la plateforme tramway.
 - Des inquiétudes sont formulées à l'égard des remontées de file créées par l'accès au centre commercial sur l'avenue Garibaldi jusqu'au carrefour avec le BUE.
- **Les participants alertent quant à la sécurisation des cheminements piétons : pour faciliter l'accès aux stations T9, pour sécuriser les traversées piétonnes du BUE et maintenir un accès PMR vers la Rize.**
- **Les participants craignent les nuisances sonores dues à la courbe qu'empruntera le tramway à la jonction entre le BUE et la rue Brunel.**

Rue Brunel et place Cavellini

- **Des suggestions sont formulées pour améliorer le cheminement piétons et vélos vers les stations : la création de pistes cyclables et l'installation d'un éclairage public suffisant.**
- **En ce qui concerne l'aménagement de la place :**
 - Les participants expriment le souhait d'une végétalisation forte de la place Cavellini et de la rue Brunel.
 - Ils insistent sur la qualité du cadre de vie et la convivialité de la place, souhaitant maintenir des espaces de promenade et préserver la tranquillité de l'espace public.
 - Les avis divergent quant à l'installation de bancs : certains souhaitent que des assises soient prévues dans l'aménagement, d'autres craignent qu'elles favorisent les regroupements et les nuisances.



- Des participants proposent l'installation d'aire de jeux pour enfants, de fontaines, et de parcours de santé pour adultes.

Note du SYRAL post réunion : Pour rappel le projet T9 porté par le SYTRAL ne prévoit pas le réaménagement complet de la place Cavellini.

- Une attention est portée à la sécurité du secteur : caméras, éclairage public, mesures contre le trafic de drogue.
- Les participants s'interrogent quant à la relocalisation du terrain de sport et au devenir des jardins partagés.
- Les participants expriment leurs craintes quant au bruit lié aux annonces sonores à bord et en station.
- En ce qui concerne le stationnement et la circulation :
 - Des inquiétudes sont exprimées quant à la saturation du stationnement.
 - Le conseil de quartier La Côte / La Tase rappelle son opposition à la circulation automobile sur le prolongement de la rue Brunel.

Avenue Bataillon Carmagnole Liberté

- Des suggestions sont formulées pour améliorer le cheminement piétons et vélos vers le terminus, et du terminus au pôle d'échanges multimodal
 - Prévoir un éclairage suffisant pour sécuriser les cheminements mais limité pour ne pas gêner les riverains
 - Eviter les bancs (insécurité, incivilités)
 - Un groupe s'interroge sur la pertinence de la piste cyclable au regard du peu de cyclistes sur cet axe
 - Des participants alertent sur la dangerosité actuelle des cheminements piétons vers le pôle d'échange multimodal. Deux suggestions sont formulées : le déplacement de l'arrêt de bus 52, l'installation d'un ralentisseur rue du Rail.
- Les participants s'interrogent quant au devenir des bus sur l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté.
- En ce qui concerne la circulation automobile, des interrogations sont formulées quant au fonctionnement des carrefours, au report des circulations dans le secteur (la rue des Canuts et la rue Alfred de Musset sont citées notamment), et à la capacité d'intervention des secours.
- Des avis divergents sont exprimés sur le devenir de l'usine Nylon :
 - Trois groupes remettent en question la conservation de l'usine Nylon au regard de son impact sur l'insertion de T9 (tracé non rectiligne).
 - Une participante exprime son attention à la préservation du patrimoine industriel du quartier.
- Les participants expriment des inquiétudes quant aux nuisances sonores liées à



- la circulation du tramway en courbe,
 - l'amplitude horaire et la proximité du site de stockage des rames
 - la proximité des voies de circulation avec les riverains au niveau du terminus.
 - La limitation du bruit est l'une des conditions de réussite du projet pour les participants. Un besoin d'information et d'accompagnement est exprimé sur le sujet.
- En ce qui concerne le stationnement :
 - Les riverains souhaitent pouvoir bénéficier de places de stationnement réservées.
 - Les participants s'interrogent sur les modalités de stationnement des usagers de l'espace Carmagnole et de la maison de la danse.
 - Il est demandé où les stationnements Technip seront relocalisés.
 - Des précisions sont souhaitées sur les modalités d'accès aux parkings avenue Bataillon Carmagnole Liberté devant l'usine Nylon.
 - La préservation de la qualité de vie du quartier, et notamment de la Petite Cité Tase est un attendu fort des habitants.

De manière globale, les participants évoquent aussi leur attention à ce que la phase travaux se déroule le mieux possible.

Des réponses sont apportées sur les différents sujets abordés par les participants :

Séverine Lardellier confirme que la phase travaux est un point d'attention du SYTRAL et fera l'objet de rencontres ultérieures avec les riverains.

En ce qui concerne le sujet du bruit, Sandie Sinapayel rappelle qu'une étude d'impact est prévue, pour évaluer l'évolution de l'environnement sonore entre la situation actuelle et la situation projetée. Elle précise que la végétalisation de la plateforme du tramway permettra d'atténuer les effets de bruit.

En ce qui concerne les études circulation, Sandie Sinapayel explique que les modélisations sont réalisées sur la base des heures de pointe du matin et du soir : la situation actuelle qu'évoquent les participants est donc bien prise en compte.

Sur le sujet précis de la priorité du tramway aux carrefours, elle explique que les études sont en cours pour concevoir un fonctionnement optimal des carrefours à feux.

Sur le sujet de l'accès des secours, Sandie Sinapayel confirme que le projet est réalisé en coordination étroite avec le SDMIS (pompiers) pour garantir les accès aux secours en cas d'urgence.

En ce qui concerne la circulation des bus, elle explique qu'une refonte des lignes de bus du territoire traversé par T9 accompagnera l'arrivée du tramway pour garantir une desserte fine du territoire. Une rencontre est prévue à l'automne sur le sujet.

Par ailleurs, elle note l'alerte sur la ligne 52 (le déplacement de l'arrêt pour améliorer la sécurité à ses abords), qui permet d'alimenter le travail de redéfinition du pôle bus.



Enfin, Sandie Sinapayel explique que la création d'aménagements cyclables le long du tramway est une obligation réglementaire. Plusieurs Voies Lyonnaises auront une partie de leur itinéraire le long de T9.

Elle note les intentions en matière de végétalisation de la place Cavellini. Les aménagements du SYTRAL ne porteront que sur l'insertion de la station, en lien avec l'ABF, et non sur l'ensemble de la place.

En ce qui concerne la ZAC Tase, **Stéphane Gomez**, adjoint au maire de Vaulx-en-Velin, rappelle le choix réalisé en 2014 de stopper le projet pour limiter le développement urbain du quartier. **Isabelle Samaranch**, directrice de mission Carré de Soie, confirme que les activités présentes (dont l'ESAT) sur le périmètre sont préservées. Des réflexions sont à venir sur les emprises non occupées actuellement.

Stéphane Gomez remercie les participants pour leur implication dans l'élaboration de ce projet. Il souligne son attention à ce que le temps des travaux se passe du mieux possible, en prenant en compte le fonctionnement quotidien des secteurs concernés.

Il salue l'opportunité que T9 représente pour revaloriser l'espace public et proposer des aménagements qui garantissent apaisement et sécurité.

Enfin, il revient sur le choix de préserver l'usine Nylon et explique que celle-ci fera l'objet d'une revalorisation ultérieure.

Conclusion de la réunion

Marion Allard, chargée de relations riverains, annonce les prochains rendez-vous de concertation continue. Elle invite les participants à consulter sur t9-sytral.fr les comptes rendus des rencontres. Elle rappelle son rôle d'interlocutrice des riverains et acteurs économiques.

Séverine Lardellier explique que la concertation continue évolue : des rencontres complémentaires sont prévues, notamment en mai à Vaulx-en-Velin. Elle invite les participants à s'inscrire sur la plateforme t9-sytral.fr pour être informés de ces évolutions.

Valérie Dejour, garante de la concertation, invite les participants à continuer à participer pour préciser le projet aux côtés des partenaires. La concertation continue vise aussi à permettre à chacun de comprendre les évolutions qu'implique le projet et à commencer à se projeter dans les quartiers de demain, avec T9.

Elle souligne enfin l'importance du travail partenarial à différentes échelles, pour garantir la cohérence entre le projet de tramway porté par le SYTRAL et l'aménagement des espaces publics traversés par le T9, en lien avec les collectivités.



Suite à cet atelier sur le secteur Sud de Vaulx-en-Velin, que retient le SYTRAL pour la concertation continue et la suite du projet T9 ?

Nos enseignements

- Des inquiétudes quant aux nuisances sonores liées au tramway
- Une attente forte en termes de qualité d'insertion de la station place Cavellini, et de végétalisation et convivialité de la rue Brunel.
- Un besoin de précisions sur l'évolution des circulations et du stationnement dans le secteur
- Un besoin de précision sur l'aménagement devant l'usine Nylon

Les étapes à venir pour le projet technique

- Approfondissement des études d'insertion
- Apport de précisions en matière d'impact sonore
- Poursuite du travail partenarial sur les mobilités à l'échelle du quartier

Prochains rendez-vous de concertation

- 19 mars à partir de 9h : balades urbaines à Villeurbanne (secteur Croix-Luizet et Saint-Jean)
 - 8 avril : balade à vélo sur le tracé de T9 (départ à Charpennes, arrivée à Vaulx-en-Velin – La Soie)
 - D'ici la fin du premier semestre : rencontres avec les commerçants du secteur Zola, nouveau stand mobile au marché Thibaude, place Carmellino, et nouvelle rencontre sur le secteur Sud de Vaulx-en-Velin.
-